

Flexicav

Épargnez autrement, à votre rythme



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG

Vous avant tout



Vous cherchez à constituer un capital solide pour financer les études de vos enfants, les aider à l'âge adulte, acheter votre résidence secondaire ou compléter votre retraite ?

Optez pour **Flexicav**, un plan d'épargne en fonds d'investissement qui vous ouvre les portes des marchés financiers.

En période de taux bas sur les comptes épargne, Flexicav vous fait profiter de **rendements potentiellement plus élevés**.

→ Quels avantages vous réserve **Flexicav** ?



ACCESSIBLE

- Vous êtes libre de choisir le montant que vous souhaitez investir : aucun minimum requis.
- Vous avez l'esprit tranquille en alimentant votre plan épargne par un ordre permanent depuis votre compte courant ou d'épargne.



FLEXIBLE

- Votre épargne est disponible à tout moment.
- Vous modifiez vos versements à la hausse ou à la baisse quand vous le souhaitez.
- Vous pouvez suspendre ou arrêter votre plan quand bon vous semble sans pénalité.
- Vous fixez librement le rythme de vos versements : hebdomadaire, mensuel, bimensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.



AVANTAGEUX

- Aucuns droits de garde
- Aucuns frais d'entrée pour les moins de 18 ans*
- 50 € offerts à la naissance d'un enfant (à déposer sur un Flexicav)

*Voir en agence les frais d'entrée applicables au-delà de 18 ans.

→ Comment fonctionne **Flexicav** ?

1

Avec votre Responsable de relation, vous déterminez votre profil d'investisseur.

Il permet d'identifier vos objectifs d'investissement et votre expérience en matière d'instruments financiers et de marchés de capitaux. Nous pouvons ainsi vous proposer des solutions en adéquation avec ces éléments et votre appétit au risque.

2

Vous choisissez le compartiment du fonds BIL Patrimonial qui vous correspond le mieux.

BIL Patrimonial est un fonds d'investissement (SICAV) possédant plusieurs compartiments investissant dans différents produits de type actions, obligations, etc.

3

Vous choisissez le montant que vous souhaitez investir régulièrement et la fréquence d'investissement.

Et le tour est joué !

Vous profitez ainsi selon votre rythme et vos moyens, des opportunités offertes par les marchés financiers sans la contrainte de suivre activement leur évolution ; des spécialistes le font pour vous.

→ En choisissant **Flexicav**, dans quoi investissez-vous ?



Flexicav vous propose d'investir dans le fonds d'investissement BIL Patrimonial.

Avec BIL Patrimonial, **vous accédez à une solution clef en main** qui correspond à l'investisseur que vous êtes.

Pas besoin d'être spécialiste des marchés financiers, de suivre en détails l'actualité financière et de choisir entre actions, obligations ou autres instruments financiers ; c'est une équipe de spécialistes de la gestion financière qui s'en occupe.

Selon votre profil d'investisseur, vos objectifs de placement et le délai pour les atteindre, **vous avez le choix entre plusieurs compartiments de BIL Patrimonial**. Ils possèdent chacun une politique d'investissement claire, précise et diversifiée visant à minimiser les moins-values, **à protéger au mieux votre capital et à maximiser le rendement.**

Avec BIL Patrimonial, **vous accédez facilement à une solution de gestion globale et professionnelle adaptée à vos souhaits d'investissement et à vos projets.**





→ Pourquoi investir régulièrement et pas en une seule fois ?

Les marchés financiers connaissent forcément des hauts et des bas et vous n'êtes jamais certain d'investir et de revendre au bon moment. Il est donc naturel d'avoir une certaine crainte vis-à-vis de la bourse.

Grâce à Flexicav et son fonctionnement, vos investissements sont répartis dans le temps, votre prix d'achat moyen est potentiellement meilleur et les risques sont limités. Flexicav représente donc une solution judicieuse pour combiner les performances des marchés et l'atteinte de vos objectifs.

Bon à savoir

Flexicav, aussi pour vos enfants

Parfait pour constituer très tôt un capital à vos enfants, Flexicav vous réserve des avantages :

- 50 euros offerts à la naissance d'un enfant à placer sur un plan Flexicav
- Aucuns frais d'entrée jusqu'à 18 ans inclus

Une retraite Flexicav, ça vous tente ?

À tout moment, vous pouvez vous assurer une rente régulière en décidant de racheter partiellement vos parts de fonds détenues (voir conditions en agence). Pensez donc à ouvrir un Flexicav tôt avant l'âge de votre retraite légale.

Fiscalité

Si vous êtes résident luxembourgeois ou assimilé, aucune retenue à la source n'est prélevée et si vous conservez votre investissement pendant plus de 6 mois, les plus-values sont exonérées d'impôts.



Envie d'ouvrir un plan d'épargne Flexicav ?

- Contactez sans tarder votre Responsable de relation via BILnet ou par téléphone.
- Appelez le 4590-3000 ou rendez-vous directement en agence.

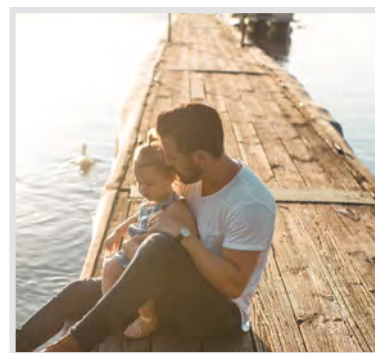


→ Ils ont choisi Flexicav...

Un bon moyen pour investir en bourse.

DAN, DIVORCÉ, 1 ENFANT

J'étais assez frileux au sujet des actions et de la bourse. Mais lorsque l'on voit les taux des comptes épargne, je me suis dit, cherchons autre chose. J'ai choisi le fonds BIL Patrimonial Defensive qui diversifie mon investissement en bon père de famille. Tous les mois, je verse 50 € sur mon Flexicav.



Pas de contrainte, très flexible

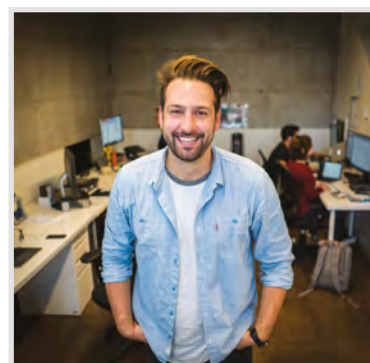
MARTINE, 45 ANS, MARIÉE

Voilà 5 ans que j'ai un Flexicav, et suite à un congé parental, j'ai voulu interrompre mon versement mensuel de 150 € pour me donner un peu d'air. Je l'ai fait très facilement et à la fin du congé, j'ai repris mon épargne ; super pratique !

Intéressant pour un apport personnel

LOUIS, 35 ANS, CÉLIBATAIRE

J'ai commencé à travailler au Luxembourg il y a un an. Et je voudrais acheter un appartement dans quelques années mais vu les prix de l'immobilier, je dois vraiment mettre de l'argent de côté. Je mise sur cette formule d'épargne pour avoir un apport personnel.



J'épargne l'esprit tranquille

CLAIRE, 36 ANS, MARIÉE, 2 ENFANTS

On parle beaucoup de la bourse, de la finance, mais je n'y connais pas grand-chose à vrai dire. Avec Flexicav, là, je ne me soucie de rien. Tous les mois, je verse 100 € et je sais qu'ils sont investis dans des fonds sélectionnés par des spécialistes.

Pour payer les études de mes enfants

BEN, 41 ANS, MARIÉ, 2 ENFANTS

Lorsque l'on sait combien coûte une école de commerce et un logement étudiant, on cherche de bons moyens pour épargner pour les enfants. Moi, je voulais une solution différente d'un compte épargne classique et plus performante. J'ai trouvé Flexicav.



Ce document est préparé par Banque Internationale à Luxembourg SA (la « Banque ») sur la base de données accessibles au public et d'informations qu'elle estime fiables (sans vérification). Ces informations peuvent provenir de tiers. La Banque, en ce compris ses entités mère, fille ou liée ainsi que ses administrateurs, employés, représentants ou fournisseurs, n'assume aucune responsabilité quant aux informations et opinions exprimées dans le présent document, leur exactitude, exhaustivité ou fiabilité. Ce document n'est valable qu'au moment de sa rédaction, sauf indication contraire. Les informations et opinions contenues dans le présent document sont sujettes à modification sans notification préalable et la Banque n'est pas tenue de mettre à jour ce document en fonction de la disponibilité de nouvelles données, de la survenance de nouveaux événements et/ou d'autres évolutions. Ce document a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue en aucun cas un conseil juridique, fiscal, comptable, financier ou d'investissement, ni une recommandation, une garantie de résultats, une offre ou sollicitation de vente ou d'achat des produits et services qui y sont mentionnés ou encore une invitation à procéder à une quelconque forme d'investissement. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez prendre contact avec votre Responsable de relation. Ce document n'a nullement pour objectif de prendre en considération les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un investisseur donné. Il revient à l'investisseur lui-même d'apprécier si les informations contenues dans ce document sont pertinentes compte tenu de sa situation financière ainsi que de ses besoins et objectifs ou de se faire conseiller par un professionnel indépendant avant de prendre une quelconque décision d'investissement sur la base desdites informations. La Banque, en ce compris ses entités mère, fille ou liées ainsi que ses administrateurs, employés, représentants ou fournisseurs, n'assumera pas la moindre responsabilité, directe ou indirecte, pour une quelconque décision d'investissement prise par l'utilisateur de ce document sur la base des informations qu'il contient, ni d'une quelconque perte ou d'un quelconque dommage (direct ou indirect, particulier ou consécutif) découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu (en ce compris toute information fournie par un quelconque tiers). Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, l'investisseur doit lire attentivement les modalités et conditions précisées dans la documentation afférente aux produits ou services spécifiques. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les produits ou services décrits dans ce document peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et peuvent être soumis à certaines restrictions relativement à certaines personnes ou à certains pays. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, distribuée, modifiée, associée à ou utilisée dans le cadre d'un quelconque objectif public ou commercial, sans l'accord écrit préalable de la Banque. Les informations contenues dans le présent document ne sont en aucun cas destinées à être distribuées à, ou utilisées par, une quelconque personne ou entité d'une juridiction ou d'un pays dans lequel/laquelle une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg
RCS Luxembourg B-6307
T (+352) 4590-6699
contact@bil.com
www.bil.com



**BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG**